

RATING SOLIDAR DES COMMUNES



**UNE ÉTUDE DE SOLIDAR SUISSE SUR L'ENGAGEMENT DES COMMUNES SUISSES
EN MATIÈRE DE COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT ET D'ACHATS SOCIALEMENT
RESPONSABLES.**



SUISSE
SOLIDAR

LUTTER POUR UN MONDE ÉQUITABLE

Damaris Fischer et Émilie Michel-Fahrni
Zurich-Lausanne, août 2019



CONTENU

Les pratiques des communes sous la loupe

Des engagements nécessaires pour un monde équitable 3

Contexte et enjeux

Les communes ont une responsabilité sociale importante 3

Normes et cadres internationaux 4

Labellisation, certification et déclarations spontanées 6

Méthodologie du rating

7

Résultats du rating 2019

9

Les résultats pour la Suisse romande 10

Les résultats en Suisse alémanique 11

Quelques exemples de bonnes pratiques 12

Les recommandations de Solidar Suisse

13

Annexes

16

LES PRATIQUES DES COMMUNES SOUS LA LOUPE

Des engagements nécessaires pour un monde équitable

26 personnes possèdent actuellement autant que la moitié de l'humanité.¹ Des travailleuses et des travailleurs triment durant de longues semaines de travail, souvent dans des conditions inhumaines et dégradantes, pour un salaire de misère ne leur permettant pas de sortir de la pauvreté et de mener une vie digne. Travail des enfants dans des champs de coton et dans des carrières, conditions de travail désastreuses dans des usines chinoises ou encore licenciement suite à des revendications pour l'obtention d'un salaire digne : dans le monde, des millions de femmes, d'hommes et d'enfants sont exploité-e-s. A l'origine de ces violations des droits humains et du travail se trouvent régulièrement des entreprises fournissant des biens pour les consommatrices et consommateurs des pays développés.

Engagé dans la lutte pour un travail décent, Solidar Suisse s'intéresse depuis 2011 aux pratiques des collectivités suisses. Les communes ne doivent pas se contenter de faire des achats économiquement avantageux mais se préoccuper également de leurs impacts sociaux et environnementaux. Car le montant des achats publics de biens et services est loin d'être anodin : il représente 40 milliards de CHF par année. Ces achats, financés par les impôts, ne doivent pas soutenir des conditions de travail précaires.

Acheter des biens produits dans des conditions décentes à l'étranger permet d'offrir un salaire acceptable pour les ouvrières et les ouvriers, une des clefs qui participe à sortir ces personnes de la pauvreté. Les pratiques d'achats des communes ont ainsi un impact direct sur les conditions de vie des populations des pays en développement. Par ailleurs, en participant financièrement à la coopération au développement, les communes peuvent aider les personnes défavorisées des pays en développement à sortir de la pauvreté et à mener une vie digne.

Cette année, Solidar Suisse réalise la quatrième édition de son rating des communes. Cette enquête présente les résultats des pratiques de 87 communes – 64 en Suisse alémanique et 23 en Suisse romande – en matière d'achats publics et de coopération au développement. Les résultats sont encourageants : plus de la moitié des communes interrogées sont conscientes de leur rôle et de leur responsabilité globale et agissent en conséquence. Néanmoins, il reste un grand potentiel d'amélioration, car plus d'un quart des communes ne font rien ou pratiquement rien.

CONTEXTE ET ENJEUX

Les communes ont une responsabilité sociale importante

Les personnes qui souffrent le plus des impacts dévastateurs des habitudes de consommation et des pratiques des entreprises multinationales sont les personnes en situation de pauvreté et de vulnérabilité des pays émergents et en développement ainsi que l'environnement dans lequel elles vivent².

Les pays dans lesquels les processus de production sont délocalisés³ présentent souvent des attraits pour les entreprises par le faible coût de la main d'œuvre, de la souplesse des normes environnementales et également des faiblesses des normes en termes de droits humains et de droits du travail. À cela s'ajoute l'absence de ratification ou la faiblesse de la mise en œuvre de conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) qui défi-

1 Oxfam, « Services publics ou fortunes privées », 2019.

2 Christian Aid, Behind the Mask, the Real Face of Corporate Social Responsibility, Londres, 2003 – Schweizer D., Trading Paradise, A Film Company GmbH, Suisse, 22 mars 2017.

3 Par exemple, le Bangladesh pour les vêtements, l'Inde pour les pavés ou la Chine pour les composants électroniques.

nissent les normes sociales minimales. Souvent, les prix bas proposés aux acheteurs sont liés au coût de production et ont des conséquences négatives sur les conditions de travail. Les pays dans lesquels les biens sont produits sont en quelques sortes devenus des « déversoirs »⁴ de l'Occident qui y délocalise la production de biens de consommation. Ceci permet à ces pays de souligner leurs efforts dans le domaine du développement durable (particulièrement en termes écologiques) alors que les externalités négatives de la production ont simplement été délocalisées, et cela aux dépens de la qualité de vie des populations locales.

Avec son rating des communes, Solidar Suisse souhaite sensibiliser les autorités publiques et inciter les communes à se comporter davantage comme des consommatrices responsables, compte tenu de l'importance du marché qu'elles représentent et de leur rôle d'exemple. De fait, notre comportement en tant que consommatrice et consommateur en Suisse a une influence directe sur les conditions de production dans les pays émergents et en développement. En Suisse, les achats publics s'élèvent environ à CHF 40 milliards par an – ce qui représente environ 25% des dépenses publiques ou 8% du PIB⁵ – et 40% de ces achats sont effectués par les communes. Les achats des collectivités publiques sont donc un levier important permettant « d'orienter la société vers un développement durable, susceptible d'améliorer la qualité de vie pour tous, non seulement au niveau local, mais aussi à l'échelle globale »⁶.

De nombreux biens achetés par les collectivités publiques, comme les vêtements professionnels, les ordinateurs (ou autres appareils de communication), les pavés ou encore les meubles peuvent être produits dans des conditions problématiques. En l'absence de directives ou de cadres, il existe un risque que les communes se procurent des biens produits dans des conditions de travail inacceptables (travail des enfants, travail dangereux, salaires insuffisants pour vivre, travail forcé, etc.).

La mise en œuvre de politiques d'achats responsables permet de participer à la réduction des impacts sociaux, environnementaux et économiques des modes de consommation occidentaux sur les populations et les travailleuses et travailleurs des pays émergents ou en développement. Les communes ont la responsabilité des impacts de leurs choix de consommation sur la collectivité et l'environnement et les questions traitées par la durabilité s'affranchissent des frontières : elles demandent un traitement tant local que global⁷.

Normes et cadres internationaux

Depuis une vingtaine d'années une prise de conscience s'opère aux niveaux national et international. La consommation de produits issus du commerce équitable augmente⁸ : le développement durable et la responsabilité sociale sont des thèmes devenus incontournables.

L'OIT propose un certain nombre de documents relatifs à la justice sociale, à la mondialisation, au droit du travail ou encore aux droits civils et politiques⁹. Les Nations Unies fournissent également des lignes directrices allant dans le sens de la responsabilité sociale. Les 17 objectifs de développement durable publiés en 2015 s'engagent pour le travail décent, la

4 Sylvie Brunel, Le Développement durable, Paris, édition Presse Universitaire de France, 2012, p.29.

5 Confédération Suisse, Marchés publics : répondre à un appel d'offres, voir sur <https://www.kmu.admin.ch/kmu/fr/home/savoir-pratique/gestion-pme/marches-publics.html>

6 Office fédéral du développement territorial, Achats publics durables. Bonnes pratiques en matière de développement durable, Berne, août 2007, p. 2.

7 Sylvie Brunel, Le Développement durable, Paris, édition Presse Universitaire de France, 2012, p. 4.

8 Pour en savoir plus, consultez les données de Swiss Fair Trade, de la Fédération romande des consommateurs (FRC) ou encore de l'indicateur MONET de l'Office fédéral de la statistique (OFS).

9 Pacte international relatif aux droits civils et politiques, Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, Déclaration universelle des droits de l'homme, Déclaration de l'OIT sur la justice sociale pour une mondialisation équitable, Déclaration de principes tripartite sur les entreprises multinationales et la politique sociale, etc.

consommation et la production responsable ainsi que des pratiques de bonne gouvernance via les objectifs 8 : travail décent et croissance économique, 12 : consommation et production responsables et 16 : paix, justice et institutions fortes.

L'un des cadres internationaux de responsabilité sociale largement reconnu est le rapport officiellement titré *Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits humains*¹⁰, également connu sous le nom de rapport Ruggie – du nom du représentant spécial de l'ONU chargé de la question des droits humains et des sociétés transnationales et autres entreprises. Publié en 2011, ce document vise la mise en œuvre du cadre de référence « protéger, respecter et réparer » des Nations Unies. Ces principes directeurs concernent tant les entreprises que les États. La première partie de ce document se concentre sur les devoirs des États et souligne que ceux-ci doivent montrer l'exemple en matière d'achats publics, en exigeant le respect des droits humains et en prenant des mesures pour en faire la promotion.

Actuellement, la majorité des accords internationaux concernant la responsabilité sociale sont non contraignants (*soft laws*). Les États sont invités à les transposer dans leur loi et les entreprises productrices sont invitées à les appliquer. Cependant, les huit conventions fondamentales de l'OIT définissent un cadre législatif minimum en matière de droit du travail. L'OIT a défini ces conventions comme étant des normes fondamentales contraignantes (*hard laws*) pour tous les États membres, y compris pour ceux qui ne les ont pas ratifiées. Ayant ratifié ces huit conventions, la Suisse s'est engagée au regard du droit international à les transposer dans le droit helvétique.

Lors de l'acquisition par les communes de biens produits à l'étranger, des critères sociaux minimaux doivent être garantis sur l'ensemble de la chaîne de production. Ils doivent, de plus, être contrôlés de manière efficace. Les conventions fondamentales de l'OIT représentent un minimum absolu. Ces huit conventions fondamentales interdisent notamment le travail forcé et le travail des enfants, garantissent la liberté syndicale, exigent l'égalité salariale entre les hommes et les femmes et interdisent les discriminations.

Ces huit conventions fondamentales sont un engagement minimum. Elles ne suffisent malheureusement pas à garantir des conditions de travail décentes. Par exemple, certains pays maintiennent le salaire minimum à un bas niveau afin de rester attractifs pour les sociétés transnationales. Ceci entraîne des salaires insuffisants pour vivre¹¹ qui impactent directement la qualité de vie des travailleuses et des travailleurs.

Les huit conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail

- Convention 29 concernant le travail forcé ou obligatoire (1930)
- Convention 87 concernant la liberté syndicale et la protection du droit syndical (1948)
- Convention 98 concernant l'application des principes du droit d'organisation et de négociation collective (1949)
- Convention 100 concernant l'égalité de rémunération entre la main-d'œuvre masculine et la main-d'œuvre féminine pour un travail de valeur égale (1951)
- Convention 105 concernant l'abolition du travail forcé (1957)
- Convention 111 concernant la discrimination en matière d'emploi et de profession (1958)
- Convention 138 concernant l'âge minimum d'admission à l'emploi (1973)
- Convention 182 concernant l'interdiction des pires formes de travail des enfants et l'action immédiate en vue de leur élimination (1999)

¹⁰ Organisation des Nations Unies, Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, Mise en œuvre du cadre de référence « protéger, respecter et réparer » des Nations Unies, Genève, 2011.

¹¹ Un salaire minimum n'est pas un salaire digne. Les ouvrières et ouvriers du textile, notamment au Bangladesh, luttent pour l'augmentation du salaire minimum légal afin qu'il atteigne le niveau d'un salaire digne. Pour en savoir plus : <https://wageindicator.org/salary/wages-in-context> et <https://cleanclothes.org/news/2018/10/12/international-solidarity-with-the-workers-in-bangladesh-who-demand-the-16-000-taka-minimum-wage>

Labellisation, certification et déclarations spontanées

Afin de s'assurer du respect des normes fondamentales et des engagements, les communes peuvent avoir recours à des systèmes de labellisation ou de certification.

Les labels ont pour objectif de certifier des critères, notamment sociaux et environnementaux, liés à la fabrication des biens. Ceux-ci peuvent varier en fonction des organismes à l'origine des labels et leur champ d'intervention est large. Ils peuvent concerner différents domaines comme la santé, la qualité, l'environnement ou encore les conditions de travail. Un même produit pourra ainsi porter plusieurs labels. Les labels représentent donc une opportunité pour les différents acteurs qui s'engagent pour un développement durable. Le consommateur est guidé vers des choix de consommation responsable et les producteurs bénéficient des engagements liés au cahier des charges des organismes certificateurs. Avoir recours à des produits labellisés participe au changement des pratiques et s'intègre à l'engagement pour la responsabilité sociale et le développement durable.

Les labels : utiles, mais pas infaillibles

Les labels ne constituent pas des garanties absolues en matière de respect des droits humains et de l'environnement. Ils impliquent de ce fait une attention particulière de la part de l'acheteur. Il faut notamment rester attentif aux objectifs fixés par un label, ainsi qu'au système de contrôle permettant de garantir le respect de ses critères. De plus, l'existence d'une multitude de labels et de certifications peut être la source d'un brouillage pour l'acheteur.

Proche des labels, les certifications fonctionnent de la même façon : elles garantissent le respect de normes en fonction de leur cahier des charges. Par exemple, la certification SA8000 se focalise sur le respect des droits fondamentaux des travailleuses et travailleurs et la norme ISO 14000 donne des moyens aux organisations qui souhaitent contrôler leur responsabilité environnementale¹². Le système Business social compliance initiative (BSCI), quant à lui, vise l'application de normes sociales au sein des entreprises sous-traitantes.

Si les communes procèdent à l'achat de produits sans label ni certification, elles peuvent demander des déclarations spontanées aux fournisseurs. Celles-ci sont des déclarations sur l'honneur faites directement par les fournisseurs. Elles constituent un premier pas vers la responsabilité et sont des initiatives moins coûteuses – en argent comme en temps – qu'un réel processus de labellisation ou de certification. Cependant, l'absence de contrôle indépendant et de cahier des charges précis ne garantit pas un respect des engagements. L'achat de produit labellisé ou provenant d'usines certifiées reste une alternative plus sûre, bien qu'il reste important de s'intéresser au contenu du cahier des charges du label ou de la certification.

¹² Retrouvez, en annexe, un tableau des principaux labels et certifications des domaines d'achats concernés par le rating des communes.

METHODOLOGIE DU RATING

Le rating des communes de Solidar Suisse se base sur une participation volontaire des communes suisses. L'enquête a été menée en 2011, 2013, 2016 et 2019. Entre 2011 et 2013, et entre 2013 et 2016, des ajustements mineurs ont été apportés à la méthodologie, sans grand impact sur les résultats des communes. Pour connaître le degré de solidarité des communes suisses, les réponses transmises par les communes ont été traduites en points allant de 0 à 100 et en globe allant de 1 à 5. Ainsi, une commune peut atteindre un maximum de 100 points et de 5 globes, les deux domaines évalués « engagement en matière de politique de développement » et « pratiques d'achats responsables » étant pondérés chacun à 50%.

Les communes sont classées en cinq catégories en fonction du nombre de points obtenus.

Évaluation

0–5 points	1 globe , responsabilité sociale globalement insuffisante. La commune ne se soucie pas des conséquences de ses décisions.
6–25 points	2 globes , responsabilité sociale lacunaire. La commune ne fait guère d'efforts en matière de durabilité.
26–50 points	3 globes , responsabilité sociale partiellement présente. La commune fait quelques efforts en matière de durabilité.
51–75 points	4 globes , responsabilité sociale bien présente. La commune dispose tout de même d'une marge de progression.
76–100 points	5 globes , responsabilité sociale très présente. La commune contribue activement à un monde plus juste.

Dans l'objectif de faciliter la participation des communes, les administrations ayant fourni leurs données lors d'une édition précédente du rating ont reçu un questionnaire pré-rempli et ont été amenées à le mettre à jour.

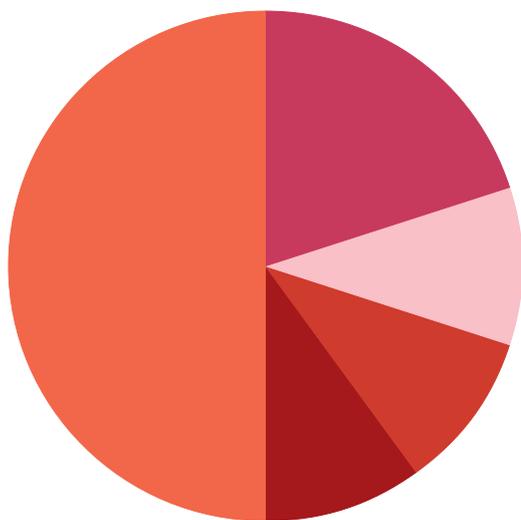
Certaines communes participent au rating depuis sa première édition en 2011. Ces données permettent d'analyser le développement des pratiques sur une période de 8 ans.

Pour le rating 2019, Solidar Suisse a sélectionné les communes en fonction de leur taille et de leur situation géographique. L'annexe 1 indique les communes participantes au rating 2019. 39 communes y participent pour la quatrième fois et 13 pour la troisième fois, 22 pour la deuxième fois et 13 pour la première fois.

Les communes qui ont pris part au rating ont répondu à un questionnaire traitant des deux domaines : leur engagement en faveur de la coopération au développement et leurs pratiques en matière d'achats socialement responsables.

Les Fédérations de coopération au développement

Chaque canton de Suisse latine dispose d'une fédération qui œuvre pour la coopération au développement. Les 7 fédérations regroupent plus de 250 associations ou fondations membres qui assurent la mise en œuvre de projets de développement dans les pays en développement. Les collectivités publiques qui souhaitent faire preuve de solidarité internationale peuvent allouer des fonds à la fédération de leur canton. Actuellement, plus de 122 communes en sont des partenaires financiers réguliers. Les fédérations répondent de la qualité des projets menés par ses organisations membres et le soutien de la Confédération témoigne de la pertinence et de l'efficacité de leur action. Le site <http://federeso.ch> regroupe toutes les fédérations.

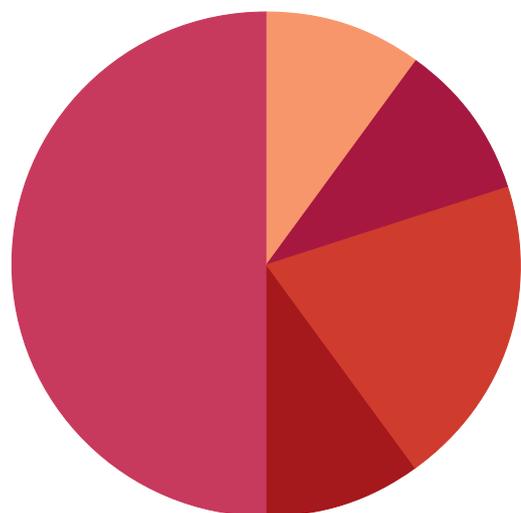


Engagement financier **25 points**
 Organisation **10 points**
 Stratégie politique/critères **5 points**
 Communication/information **5 points**
 Partenariats de la commune **5 points**

Critères retenus

Coopération au développement

Dans la première partie, le principal critère est le quotient des dépenses annuelles consacrées aux projets de coopération au développement et le revenu fiscal net des communes. Dans ce domaine, les communes peuvent obtenir un maximum de 25 points. Une commune y parvient si elle alloue au moins un millième de ses recettes fiscales pour la coopération au développement. Les autres critères concernent les fondements stratégiques (existe-t-il des lignes directrices claires et sont-elles publiées?), les critères de sélection des projets soutenus (critères qualitatifs?), l'organisation (qui en est responsable?), l'information (une communication publique concernant l'utilisation des fonds existe-t-elle?). L'enquête s'intéresse également à l'existence de partenariat ou de jumelage avec des pays en développement ou émergents.



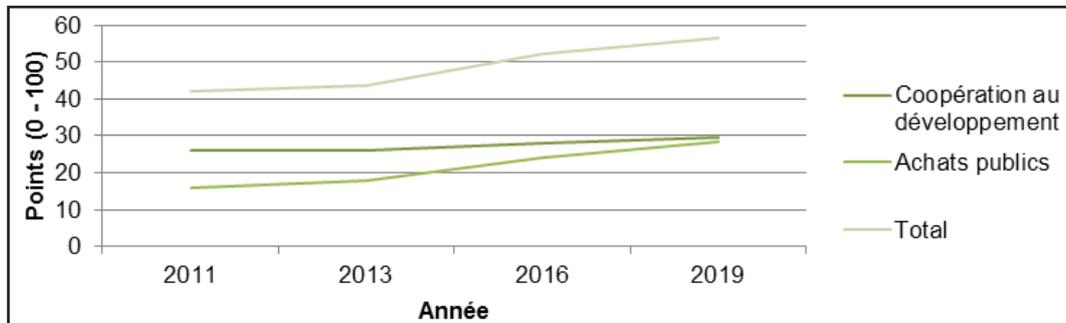
Lignes directrices **25 points**
 Stratégie politique **5 points**
 Commerce équitable **5 points**
 Communication/information **10 points**
 Organisation **5 points**

Achats publics responsables

Dans la deuxième partie du questionnaire, les pratiques des achats publics responsables sont examinées. Il s'agit ici d'évaluer si les communes disposent de lignes directrices générales suffisantes, qui définissent au moins les huit conventions fondamentales de l'OIT comme un critère contraignant pour tous leurs achats ainsi que les contrôles effectués. L'enquête se focalise sur des groupes de produits tels que la pierre naturelle, les textiles, le mobilier, les ordinateurs et le matériel informatique. Elle s'intéresse également au mode de contrôle du respect des normes et aux cadres en vigueur (25 points au total). En outre, les bases stratégiques (existe-t-il des lignes directrices en la matière?), l'information (les employés et les employés sont-ils informé-e-s et formé-e-s sur les pratiques d'achats durables?), l'organisation (quelqu'un est-il responsable des achats publics durables?) et le commerce équitable (la communauté achète-t-elle du café équitable?) ont été évalués (total de également 25 points).

RESULTATS DU RATING 2019

Comparaison 2011-2019



87 communes ont participé au quatrième rating des communes de Solidar Suisse (cf. liste complète en annexe). Au total, seize communes ont atteint le nombre maximum de 5 globes.

Le rating 2019 révèle deux tendances fortes :

Premièrement, les communes suisses se montrent toujours plus solidaires. Et la tendance générale est positive sur le long terme : depuis le premier rating il y a près de 10 ans, les communes améliorent leurs pratiques continuellement (voir graphique). Ainsi, le nombre de communes qui obtiennent 5 globes est passé de 3 à 16. 24 communes ont maintenu un résultat élevé d'au moins 4 globes. Certaines ont réalisé une amélioration très marquée : Lyss ou Rheinfelden ont par exemple augmenté leur résultat de plus de 25 points, Uster de plus de 50 points depuis seulement 2016. Sur le plan politique, de plus en plus de municipalités élaborent des lignes directrices pour garantir des achats socialement responsables.

Deuxièmement, – et ceci nuance le premier constat – il subsiste cependant un large potentiel d'amélioration et les différences d'engagement entre les collectivités restent énormes. Ce quatrième rating met en évidence les lacunes d'engagement de certaines communes, qui ne font pas grand-chose ou qui ne font rien du tout et dont les résultats, dans certains cas, stagnent depuis le premier rating de 2011 – par exemple, Fribourg dont les résultats sont même à la baisse, ou encore Delémont et Liestal. Ce constat souligne la nécessité de poursuivre ce type d'enquête et de renforcer la sensibilisation des autorités communales sur les thématiques de la responsabilité globale et de la solidarité internationale.

En matière de **coopération au développement**, les communes suisses se montrent globalement solidaires et s'engagent pour les pays en développement et émergents. L'augmentation de l'effort au cours du temps dans ce secteur reste cependant modeste : le résultat moyen des communes qui participent depuis le premier rating est passé, entre 2011 et 2019, de 26,21 à 29,4 points sur 50. Cette relative stagnation cache d'importantes disparités. Certaines communes ont massivement augmenté leurs contributions, à l'image de Montreux, Saint-Gall, Bâle ou Baar, les doublant même dans certains cas. On peut regretter que les communes n'augmentent pas leurs contributions lorsque les recettes fiscales augmentent. Ceci se traduit pour certaines communes par une baisse de leur évaluation, car celle-ci est fixée notamment en proportion des dépenses en coopération par rapport aux recettes fiscales.

La tendance à la hausse est plus marquée dans la pratique des **achats responsables**. De plus en plus de collectivités mettent place des politiques intégrant la responsabilité sociale, dont des lignes directrices. En moyenne, les collectivités ont augmenté leur résultat de 12,67 points entre 2011 et 2019. Citons quelques exemples positifs : les communes de Lyss, Rheinfelden et Uster ont introduit des directives pour des pratiques d'approvisi-

onnement équitables depuis le rating de 2016. Meilen, Winterthur, Bâle et Baar ont étendu ou remplacé certains instruments existants. La commune de Meyrin est en cours d'implémentation d'une politique des achats responsables et doit maintenant introduire des lignes spécifiques par groupes d'achats. Certains changements de pratiques sont directement imputables aux précédents ratings, à l'image de la commune de Nyon qui a introduit du café équitable suite à nos recommandations. Enfin, notre étude montre que lorsqu'une politique dans ce domaine est mise en œuvre, elle reste en place et n'est pas retirée ou affaiblie.

Les résultats pour la Suisse romande

En 2019, 23 communes romandes ont participé au 4^{ème} rating des communes de Solidar Suisse. Dix-neuf communes participaient déjà aux éditions précédentes et quatre communes y participent pour la première fois. Les communes de Suisse romande obtiennent généralement de meilleurs résultats que celles des autres régions de Suisse.

En nombre de globes, le rating donne les résultats suivants: 11 collectivités obtiennent 5 globes, sept en obtiennent 4, quatre reçoivent 3 globes et une seule commune obtient seulement 2 globes. Les communes de Montreux et de Meyrin obtiennent 5 globes pour la première fois. Les deux communes genevoises qui participent pour la première fois – Onex et Plan-les-Ouates – reçoivent directement le nombre maximum de globes, soit 5. Au total, onze communes de Suisse romande ont atteint le maximum de 5 globes. La commune de Carouge, avec 97,5 points sur 100, occupe la première place du classement général. Elle dépasse les villes de Genève, de Lausanne et de Zurich.

De manière générale, les résultats des communes suisses romandes ont peu évolué. La majorité obtient quelques points supplémentaires ou en moins. Seules quelques communes ont apporté des changements conséquents à leurs pratiques. Dans le domaine de la coopération au développement, les montants alloués en faveur des pays émergents et en développement restent stables. Les communes de Fribourg, de Vernier et de Porrentruy ont réduit leur soutien, de façon transitoire ou définitive. Au contraire, les communes de Montreux, de Lancy, de Meyrin ou encore d'Yverdon-les-Bains ont vu leur soutien augmenter. Dans le cas de Montreux, suite à la décision d'allouer 1 CHF par habitant à la coopération internationale, le montant a plus que doublé – passant de 38'000 en 2016 à 81'550 en 2019.

Dans le domaine des achats publics équitables, deux communes se démarquent par le renforcement de leur engagement depuis le 2016. Meyrin est en cours d'implémentation d'une politique pour des achats publics responsables. Quant à Montreux, elle a notamment renforcé la formation à l'égard de ses collaboratrices et collaborateurs. On constate, dans le domaine des achats publics, que les communes changent leurs pratiques par pallier et non de manière progressive.

En comparaison intercantonale, ce sont les communes vaudoises et genevoises qui tiennent le haut du pavé. Sur les 11 communes qui obtiennent 5 globes, 5 sont genevoises et 4 sont vaudoises. Ce fort engagement a certainement un lien avec le fait que les Constitutions de ces deux cantons encouragent les actions de solidarité internationale (article 71 de la Constitution de l'État de Vaud et article 146 de la Constitution de la République et canton de Genève). Les communes disposent ainsi d'une base légale pour agir qui mériterait d'être étendue aux autres cantons.

La commune bernoise de Moutier est la seule commune en dehors des cantons de Vaud et de Genève à obtenir 5 globes. Solidar Suisse regrette, à l'inverse, le manque d'intérêt des communes valaisannes dont aucune n'a souhaité participer au rating. Les cantons du Jura, de Neuchâtel et de Fribourg sont aussi sous-représentés, en raison d'un refus de plusieurs communes de participer.

A noter l'importance des fédérations de coopération. Organisées par canton, elles servent de relai entre les communes finançant la coopération au développement et les ONG mettant en œuvre des projets dans le pays en développement. En Suisse romande, 21 communes sur 23 participantes sont des partenaires financiers de la fédération de coopération de leur canton.

0,7% du budget de fonctionnement pour la coopération au développement

En 1970, l'Assemblée générale des Nations Unies a demandé aux 22 pays les plus riches, dont la Suisse, à consacrer 0,7% de leur RNB à la coopération au développement. La Suisse reste en deçà de cet engagement et les montants alloués à ce domaine sont en baisse. Le 0,7% est un objectif international qui démontre que relativement peu de ressources permettent d'agir en faveur de la solidarité internationale. Cet objectif peut s'appliquer, de manière plus modeste, aux collectivités.

Dans le canton de Genève, cet objectif s'applique au budget de fonctionnement. Certaines communes, dont Carouge et Genève, s'engagent également à atteindre cet objectif (ou l'atteignent déjà), supérieur au seuil minimal de 1 pour mille des recettes fiscales jugé satisfaisant par Solidar Suisse.

Les résultats en Suisse alémanique

Zurich

Dans la région zurichoise, 16 communes ont participé au rating, soit cinq de moins que lors de l'édition précédente. La région a néanmoins maintenu sa position en tête de classement suisse alémanique. La ville de Zurich occupe également le premier rang des communes suisse alémanique. Au côté de Zurich, Küsnacht atteint également le nombre maximum de 5 globes. Juste derrière suivent Uster, Meilen, Winterthur, Adliswil, Dübendorf, Illnau-Effretikon avec quatre globes chacune. Wallisellen, Zollikon, Richterswil, Wädenswil et Dietikon sont au milieu du classement avec trois globes chacune. Les moins bonnes places sont occupées par Schlieren avec deux globes et par Bassersdorf et Volketswil avec un seul globe chacune.

Berne

A l'occasion de cette 4^{ème} édition du rating des communes, la région bernoise remet le titre de meilleure région suisse alémanique à Zurich. Au total, 12 communes bernoises participent à cette édition du rating. Comme en 2016, Ittigen et Berne obtiennent 5 globes. Derrière elles se trouvent Köniz, Münsingen et la nouvelle commune participante Steffisburg, chacune avec 4 globes. Zollikofen, Lyss et Worb obtiennent 3 globes. La seconde nouvelle commune participante, Kerzers, partage la catégorie des communes obtenant 2 globes avec Ostermundigen et Belp. La commune de Münchenbuchsee est à la traîne et obtient uniquement un globe.

Nord-ouest de la Suisse

Les communes d'Egerkingen, Spreitenbach et Lausen participent pour la première fois au rating. Riehen est en première place de la région avec un total de 5 globes. Aarau et Bâle suivent avec 4 globes et les communes de Rheinfelden et Reinach obtiennent chacune 3 globes. La catégorie des communes qui atteignent deux globes est occupée par Soleure, Oberwil, Oftringen, Spreitenbach, Egerkingen et Lausen obtiennent deux globes alors que Birsfeld, Liestal et Suhr ferment le classement du Nord-ouest de la Suisse, en obtenant le plus mauvais résultat.

Suisse centrale

Cette année, dix communes de Suisse centrale ont participé au rating. Horw et Schwyz, après avoir refusé de participer en 2016, rejoignent à nouveau le classement. La commune de Meggen rejoint également la liste des communes participantes. En Suisse centrale, aucun changement majeur n'est à relever : Baar a su défendre sa position de leader et gagne même des points. La commune de Meggen se situe en milieu de classement aux côtés d'Altdorf, Kriens, Zoug et Sarnen. Einsiedeln et Schwyz occupent les dernières places du classement de Suisse centrale.

Nord-est de la Suisse

Dans le nord-est de la Suisse, dix communes prennent part au rating dont deux pour la première fois (Bad Ragaz et Aadorf). Les résultats pour la région montrent un tableau similaire à celui du dernier rating : aucune commune n'atteint 5 globes. La ville de Saint-Gall a considérablement augmenté sa contribution à la coopération au développement et occupe la première place du classement de la région.

Sud-est de la Suisse

La région du sud-est de la Suisse, déjà la moins bien notée en 2013, est représentée par une seule commune, Coire, dont les pratiques n'ont pas changé depuis 2016.

Quelques exemples de bonnes pratiques

Les communes qui font preuve de volonté politique peuvent constituer des sources d'information et d'inspiration pour les autres, que cela soit dans leur engagement en faveur de la coopération au développement ou dans la mise en œuvre de politiques d'achats socialement responsables.

La commune vaudoise de Montreux a obtenu 17,1 points supplémentaires par rapport à 2016. En doublant son soutien financier en faveur des pays émergents et en développement, Montreux se hisse en tête de classement en obtenant, pour la première fois, 5 globes.

La commune genevoise de Meyrin obtient 8,5 points supplémentaires par rapport au rating de 2016. Elle a formalisé sa politique de développement durable en 2017. Celle-ci comprend un axe stratégique dans le domaine des achats publics responsables. Actuellement, la Politique des achats responsables a été adoptée par le conseil administratif mais les recommandations spécifiques par groupes d'achats ne sont pas encore établies. Les achats de matériel informatique et d'ordinateurs sont cadrés par le Programme des Achats informatiques romands (PAIR), dont les appels d'offres comportent des critères sociaux et environnementaux. En Suisse romande, 13 des 23 communes participantes sont membres du PAIR.

Adliswil, à l'instar de Lyss, Rheinfelden et Uster, connaît également une évolution très positive. La ville participe au rating depuis 2011 et a continuellement renforcé ses engagements depuis 2013. Au cours de la période 2013-2016, la ville a élaboré des lignes directrices pour un approvisionnement équitable, mises en œuvre en 2017. Malgré la fluctuation des recettes fiscales, la ville a maintenu son engagement annuel envers la coopération au développement.

La commune de Meilen fait également preuve d'un développement exemplaire. En 2016, elle obtenait 4 globes. Bien qu'elle disposait déjà d'une politique d'achats publics responsables de qualité, Meilen ne s'est pas reposée sur ses lauriers et a continué à renforcer ses lignes directrices. Elle a notamment développé des échanges avec la commune d'Ittigen pour bénéficier de l'expertise de cette dernière.

LES RECOMMANDATIONS DE SOLIDAR SUISSE

Face aux résultats de l'enquête 2019 sur la solidarité internationale et la responsabilité sociale, Solidar Suisse propose les recommandations suivantes aux communes :

- Lors de l'achat de tout produit, les collectivités ont recours à des labels et des certifications reconnus pour s'assurer que les produits répondent aux exigences de durabilité sociale. Un aperçu de ces labels et certifications est disponible sur le site www.labelinfo.ch
- Les communes forment des alliances et rejoignent des réseaux comme le Partenariat des Achats informatiques romands (PAIR). Ces synergies permettent de mettre en œuvre des politiques d'achats socialement responsables efficaces et économiques.
- Les communes assument leur rôle d'exemple tant envers leurs collaboratrices et collaborateurs qu'envers la population. La collectivité peut, par exemple, se fournir en café équitable pour ses cafétérias et les événements publics. Il est également essentiel que les communes forment leurs collaboratrices et collaborateurs sur la thématique des achats durables afin de s'assurer de la durabilité des pratiques.
- Les communes suisses s'engagent dans la coopération au développement¹³. Les fonds alloués à la coopération au développement représentent au moins 1 pour mille des recettes fiscales nettes par an.
- Les collectivités suisses communiquent publiquement leur engagement. Cela encourage la transparence et permet l'échange de pratiques entre les communes, particulièrement en faveur des communes qui ne s'engagent pas encore pour la solidarité internationale.
- En Suisse romande, les communes rejoignent les fédérations de leur canton. Les fédérations de coopération au développement¹⁴ sont présentes dans chaque canton latin. Ces organisations faîtières regroupent des fondations et des associations qui mettent en œuvre des projets de développement dans des pays du Sud et de l'Est. Elles entretiennent des liens avec les communes et favorisent les échanges entre les collectivités publiques et les organisations de coopération au développement.

¹³ Dans certains cantons, dont les cantons de Vaud et de Genève, cet engagement est inscrit dans la Constitution.

¹⁴ Fédération vaudoise de coopération (FEDEVACO), Fédération genevoise de coopération (FGC), Fribourg Solidaire, Valais Solidaire et Latitude 21 (pour le canton de Neuchâtel).

ANNEXE 1

Communes participantes en 2019

(C = Canton, P = Nombre de participations)

Commune	C	P
Aadorf	TG	1
Aarau	AG	4
Altdorf	UR	4
Amriswil	TG	3
Baar	ZG	4
Bad Ragaz	SG	1
Basel	BS	2
Bassersdorf	ZH	3
Belp	BE	2
Bern	BE	4
Bernex	GE	2
Birsfelden	BL	2
Buchs	SG	4
Carouge	GE	4
Coire	GR	4
Delémont	JU	4
Dietikon	ZH	4
Dübendorf	ZH	4
Egerkingen	SO	1
Einsiedeln	SZ	3
Estavayer	FR	1
Frauenfeld	TG	4
Fribourg	FR	4
Genève	GE	4
Gland	VD	1

Commune	C	P
Horw	LU	3
Illnau-Effretikon	ZH	4
Ittigen	BE	2
Kerzers	FR	1
Köniz	BE	4
Kreuzlingen	TG	4
Kriens	LU	4
Küsnacht (ZH)	ZH	4
La Chaux-de-Fonds	NE	4
Lancy	GE	3
Lausanne	VD	4
Lausen	BL	1
Le Locle	NE	4
Liestal	BL	2
Lyss	BE	4
Meggen	LU	1
Meilen	ZH	2
Meyrin	GE	2
Möhlin	AG	2
Montreux	VD	4
Morges	VD	2
Moutier	BE	4
Münchenbuchsee	BE	2
Münsingen	BE	2
Nyon	VD	4

Commune	C	P
Oberwil	BL	3
Oftringen	AG	2
Onex	GE	1
Ostermundigen	BE	3
Plan-les-Ouates	GE	1
Porrentruy	JU	4
Rapperswil-Jona	SG	4
Reinach	BL	4
Renens	VD	2
Rheinfelden	AG	2
Richterswil	ZH	3
Riehen	BS	3
Saint-Gall	SG	4
Sarnen	OW	4
Schlieren	ZH	3
Schwyz	SZ	3
Solothurn	SO	4
Spreitenbach	AG	1
Steffisburg	BE	1
Suhr	AG	2
Sursee	LU	1
Teufen (AR)	AR	2
Uster	ZH	4
Uzwil	SG	3
Val-de-Travers	NE	3

Commune	C	P
Vernier	GE	4
Vevey	VD	3
Volketswil	ZH	4
Wädenswil	ZH	4
Wallisellen	ZH	2
Winterthur	ZH	4
Worb	BE	3
Yverdon-les-Bains	VD	4
Zollikofen	BE	2
Zollikon	ZH	2
Zug	ZG	4
Zurich	ZH	4

ANNEXE 2

Les communes participantes par région

Berne (12):

Communes ayant précédemment participé: Belp, Bern, Ittigen, Köniz, Lyss, Münchenbuchsee, Münsingen, Ostermundigen, Worb, Zollikofen

Communes participant pour la 1^{ère} fois: Kerzers, Steffisburg

Nord-est de la Suisse (10):

Communes ayant précédemment participé: Amriswil, Buchs, Frauenfeld, Kreuzlingen, Rapperswil-Jona, Saint-Gall, Teufen, Uzwil

Communes participant pour la 1^{ère} fois: Aadorf, Bad Ragaz

Nord-ouest de la Suisse (15):

Communes ayant précédemment participé: Aarau, Basel, Birsfelden, Liestal, Möhlin, Oberwil, Oftringen, Reinach BL, Rheinfelden, Riehen, Solothurn, Suhr

Communes participant pour la 1^{ère} fois: Egerkingen, Lausen, Spreitenbach

Sud-est de la Suisse (1):

Communes ayant précédemment participé: Coire

Suisse centrale (10):

Communes ayant précédemment participé: Altdorf, Baar, Einsiedeln, Horw, Kriens, Sarnen, Schwyz, Zug

Communes participant pour la 1^{ère} fois: Meggen, Sursee

Zurich (16):

Communes ayant précédemment participé: Adliswil, Bassersdorf, Dietikon, Dübendorf, Illnau-Effretikon, Küsnacht, Meilen, Richterswil, Schlieren, Uster, Volketswil, Wädenswil, Wallisellen, Winterthur, Zollikon, Zurich

Suisse romande (23):

Communes ayant précédemment participé: Bernex, Carouge, Delémont, Fribourg, Genève, Lancy, Lausanne, Le Locle, Meyrin, Montreux, Morges, Moutier, Nyon, Porrentruy, Renens, Val-de-Travers, Vernier, Vevey, Yverdon-les-Bains

Communes participant pour la 1^{ère} fois: Estavayer, Gland, Onex, Plan-les-Ouates

ANNEXE 3

Résultat des communes par région

(C = coopération au développement, AP = achats publics)

Commune		C	AP	Total	Globes 2019	Globes 2016
Berne						
Ittigen	BE	46.5	43.5	90		(5)
Bern	BE	34	50	84		(4)
Münsingen	BE	50	19	69		(4)

Commune		C	AP	Total	Globes 2019	Globes 2016
Steffisburg	BE	22.5	45	67.5		
Köniz	BE	15	47.5	62.5		(4)
Lyss	BE	17.5	30	47.5		(3)
Zollikofen	BE	22.5	25	47.5		(4)
Worb	BE	11.5	18.9	30.4		(2)
Belp	BE	20	0	20		(2)
Ostermundigen	BE	10	0	10		(1)
Kerzers	FR	5	1.6	6.6		
Münchenbuchsee	BE	1.5	0	1.5		(1)

Nord-est de la Suisse

Rapperswil-Jona	SG	40	35	75		(4)
Kreuzlingen	TG	30	40	70		(4)
Frauenfeld	TG	40	28.7	68.7		(4)
Saint-Gall	SG	45	7.5	52.5		(3)
Buchs	SG	12.5	23.3	34.8		(3)
Uzwil	TG	6.5	5	11.5		(2)
Bad Ragaz	SG	5	1	6		
Amriswil	TG	0	5.1	5.1		(1)
Teufen	AR	5	0	5		(1)
Aadorf	TG	5	0	5		

Nord-ouest de la Suisse

Riehen	BS	45	34.8	79.8		(5)
Basel	BS	35	27.2	62.2		(4)
Aarau	AG	27.5	28	55.5		(4)
Rheinfelden	AG	1.5	36	37.5		(2)
Möhlin	AG	5	32.3	37.3		(3)
Reinach BL	BL	25	3.5	28.5		(3)
Spreitenbach	AG	10	11.5	21.5		
Solothurn	SO	20	1	21		(2)
Oberwil	BL	20	0	20		(2)

Commune		C	AP	Total	Globes 2019	Globes 2016
Lausen	BL	11.5	0	11.5		
Egerkingen	SO	5	5	10		
Oftringen	AG	5	1.6	6.6		(2)
Birsfelden	BL	5	1	6		(2)
Liestal	BL	5	0	5		(1)
Suhr	AG	0	4	4		(1)

Sud-est de la Suisse

Coire	GR	10	8.5	18.5		(2)
-------	----	----	-----	-------------	---	-----

Suisse centrale

Baar	ZG	40	20	60		(4)
Altdorf	UR	15	35	50		(3)
Kriens	LU	5	33.7	38.7		(3)
Zug	ZG	19	19.5	38.5		(3)
Meggen	LU	14.5	20	34.5		
Sarnen	OW	0	27.7	27.7		(1)
Sursee	LU	25	0	25		
Horw	LU	17.5	0	17.5		
Schwyz	SZ	5	0	5		
Einsiedeln	SZ	1.5	0	1.5		(1)

Zurich

Zurich	ZH	45	46	91		(5)
Küsnacht	ZH	40	40.8	80.8		(4)
Uster	ZH	37.5	36.2	73.7		(3)
Meilen	ZH	32.5	35	67.5		(4)
Adliswil	ZH	35	32.2	67.2		(3)
Illnau-Effretikon	ZH	42.5	24.2	66.7		(4)
Winterthur	ZH	20	46	66		(4)
Dübendorf	ZH	22.5	35	57.5		(4)
Zollikon	ZH	40	0	40		(3)
Wallisellen	ZH	35	5.2	40.2		

Commune		C	AP	Total	Globes 2019	Globes 2016
Dietikon	ZH	10	28.2	38.2		(2)
Richterswil	ZH	0	35	35		(3)
Wädenswil	ZH	25	6.6	31.6		(3)
Schlieren	ZH	12.5	9.5	22		(2)
Bassersdorf	ZH	5	0	5		(1)
Volketswil	ZH	1.5	1	2.5		(1)

Suisse romande

Carouge	GE	50	47.5	97.5		(5)
Genève	GE	50	46	96		(5)
Lausanne	VD	50	46	96		(5)
Nyon	VD	37.5	46.5	84		(5)
Onex	GE	49	33.7	82.7		
Montreux	VD	41.5	41.1	82.6		(4)
Plan-les-Ouates	GE	49	31	80		
Vevey	VD	33.5	46	79.5		(5)
Moutier	BE	47.5	31.3	78.8		(4)
Meyrin	GE	45	33.7	78.7		(4)
Yverdon-les-Bains	VD	40	38.2	78.2		(5)
Renens	VD	32.5	38.8	71.3		(4)
Lancy	GE	45	26.2	71.2		(4)
Bernex	GE	45	21.8	66.8		(4)
Vernier	GE	46.5	18.5	65		(4)
Gland	VD	20	37.5	57.5		
Morges	VD	37.5	19	56.5		(4)
Delémont	JU	37.5	17.5	55		(3)
Porrentruy	JU	23.5	17.2	40.7		(3)
Le Locle	NE	28	11.7	39.7		(3)
Val-de-Travers	NE	37.5	1	38.5		(3)
Fribourg	FR	26.5	9.7	36.2		(3)
Estavayer	FR	12.5	1.6	14.1		



Contact

Lionel Frei
Chargé de communication Suisse Romande
lionel.frei@solidar.ch
079 472 71 42

Katja Schurter
Responsable rating Solidar des communes
katja.schurter@solidar.ch
044 444 19 23 / 079 738 83 21



SUISSE
SOLIDAR

LUTTER POUR UN MONDE ÉQUITABLE